

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean-XXIII



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEAN-XXIII**

**Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
Lundi 17 juin 2019 à 19h30,
À l'école Jean-XXIII.**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Michaël Allard, parent
Christiane Desroches, parent
Nicole Dion, parent
Julie Patenaude, parent
Dominic Savoie, parent substitut
Marie-France Chênevert, enseignante
Nicole Dubé, enseignante
Manon Picard, enseignante
Mélanie Berger, personnel de soutien
Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde
Chantal Jetté, membre de la communauté

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Dominique Benoit, directrice

AUTRES PERSONNES

ÉTAIENT ABSENT(S)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ➤ **PRISE DES PRÉSENCES** ➤ **VÉRIFICATION DU QUORUM**

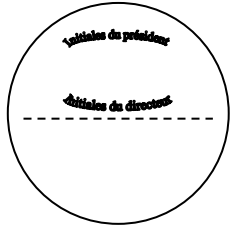
Madame Julie Patenaude, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Julie Patenaude, et résolu:
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé avec l'ajout des points suivants :
15.1 Banc de l'amitié
15.2 Souper des bénévoles

CÉ # 18-19-071

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jean-XXIII**

N° de la résolution
ou annotation

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2019

Il est proposé par madame Christiane Desroches, et résolu :
QUE le procès-verbal de la séance du 22 mai 2019 soit adopté tel que déposé avec la correction des coquilles.

CÉ # 18-19-072

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 MAI 2019

Pas de suivi au procès-verbal

5. BONNES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

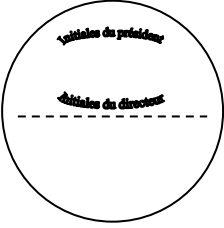
- Lettre de félicitations du Ministre de l'éducation pour le projet « *Entre Monts et Mots* ».
- Bénévoles de l'école et tutorat.
- Lipdub des élèves de 6^e année.
- Activité récompense de vendredi dernier.

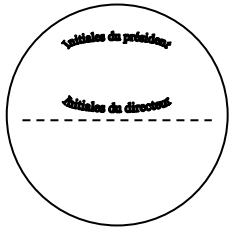
6. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le public présent n'a aucune question.

7. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le directeur de l'école prépare le budget annuel de l'école, le soumet au Conseil d'établissement pour adoption;
- Considérant l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte le budget annuel de l'école proposé par le directeur de l'école, et le soumet à l'approbation de la Commission scolaire;
- Considérant l'article 96.24 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le budget maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées par la Commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;
- Considérant que selon la politique de répartition des ressources financières de la Commission scolaire et ses procédures, des ajustements peuvent occasionner des modifications au niveau des allocations octroyées par celle-ci durant l'année financière;
- Considérant l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement;
- Considérant que l'adoption de ce budget est conditionnelle à l'adoption par le Conseil des commissaires du budget de la Commission scolaire;

	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean-XXIII</p>
<p>N° de la résolution ou annotation</p> <p>CÉ # 18-19-073</p>	<p>Il est proposé par Michaël Allard :</p> <p>Que le budget annuel de fonctionnement et d'investissement de l'établissement et le budget annuel du conseil d'établissement totalisant <u>490 922\$</u>, soient adoptés et transmis à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour son approbation.</p> <p>CÉ #18-19-073</p>
<p>CÉ # 18-19-074</p>	<p>8. PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION</p> <p>Il est proposé par madame Julie Patenaude, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve le plan de lutte contre l'intimidation.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ # 18-19-075</p>	<p>9. LISTES DES EFFETS SCOLAIRES</p> <p>Il est proposé par monsieur Dominic Savoie, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve les listes des effets scolaires pour l'année 2019-2020.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ # 18-19-076</p> <p>CÉ # 18-19-076</p>	<p>10. SORTIES ET ACTIVITÉS</p> <p>Il est proposé par madame Mélanie Berger, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve la sortie « La Grande Récré » pour les élèves de 1^{re} et 2^e année qui aura lieu entre le 24 et 27 septembre 2019. Le transport se fera en autobus et la sortie est gratuite.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>Il est proposé par madame Nicole Dion, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve les sorties à pied dans le périmètre du village d'Ange-Gardien pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CÉ # 18-19-077</p>	<p>11. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE</p> <p>Il est proposé par madame Julie Patenaude, et résolu : QUE le conseil d'établissement approuve le transfert de 7947.91\$ du fonds à destination spéciale (Projet Randolph animation + 25\$ par élève pour les sorties et activités de l'année).</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>



Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école Jean-XXIII

N° de la résolution
ou annotation

12. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 9 septembre à 19h, rencontre du comité de travail pour la préparation de l'assemblée générale.

13. COMITÉ DE PARENTS

- Rencontre le 5 juin au St-Jean Pizzeria.
- Plusieurs rapports ont été remis (communication, EHDAA, transport, etc.)

14. CORRESPONDANCE

- Lettre du Ministre
- Logo de l'école

15. VARIA

15.1 BANC DE L'AMITIÉ

Ne pas oublier l'année prochaine ce projet qui pourrait être mis en place à notre école.

15.2 SOUPER DES BÉNÉVOLES

Prendre en note le nom des parents bénévoles tout au long de l'année et en début juin faire un souper ou autre pour les remercier de leur implication.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-France Chênevert, membre, et résolu:
QUE la séance soit levée, à 20h53.

CÉ # 18-19-078

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Julie Patenaude
Présidente

Dominique Benoit
Directrice